

MR GIORDANI, DANIEL

Coordonnateur du C.I.S.P.D.

Communauté de communes des Vals du Dauphiné

CS - 90077

38353 - LA TOUR DU PIN Cedex -

Tél. : 06.60.76.30.62.

Courriel : [cispd@valsduDauphine.fr](mailto:cispd@valsduDauphine.fr)

à La Tour du Pin le 31.01.2022.

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION SUR LA TRANQUILLITE PUBLIQUE**

(réunion en session urgente)

La commission du CISPD des Vals du Dauphiné, travaillant sur les actions de prévention de la tranquillité publique s'est réunie en urgence mercredi 31 janvier 2022 à 15h00.

Il a été abordé les sujets suivants :

### **1. Présentation du motif de cette réunion urgente :**

Cette réunion a été provoquée à la demande de M. BELLIER André, directeur territorial d'ALPES ISERE HABITAT.

Il souhaitait informer le CISPD des difficultés rencontrées par ses locataires à la résidence Les Rhodes de La Tour du Pin et évoquait dans son mail, des faits commis dans les parties communes de la résidence par un groupe de 10 à 12 individus.

En effet des personnes squattent pratiquement tous les soirs les lieux (caves, montées d'escaliers etc...) occasionnant des dégradations et mettant en danger les résidents (risque d'incendie, salissures quotidiennes...).

Les résidents ont tenté de raisonner ce groupe, mais ils ont été menacés directement de représailles, voire plus par ces personnes.

### **2. Objectif de la réunion :**

L'objectif de ce jour n'est pas de se substituer au rôle de la commune de La Tour du Pin mais de faire le point sur les mesures déjà mises en place localement et d'apporter une réponse à cette juste inquiétude, des services d'ALPES ISERE HABITAT en évaluant ce qui est déjà fait localement et les actions qui pourront être également mises en place afin d'apporter une réponse à ce problème.

**Intervention de M. BELLIER, André** : pour Alpes Isère Habitat.

Il exprime son inquiétude face à la situation actuelle. Les faits signalés sont de nature bien plus grave que ceux qu'il gère habituellement dans ce type de résidence.

Des groupes de jeunes, principalement des mineurs, dont certains résident avec leur famille dans les immeubles des Rhodes, occupent de manière indue les espaces communs à savoir les halls, les escaliers et mêmes les caves. Sont concernées principalement les allées 21 et 23.

Des dégradations sont régulièrement commises. Il cite le fait que certains utilisent leur briquet pour brûler la peinture des plafonds, que les boîtes aux lettres récemment changées ont été volontairement dégradées le lendemain de leur mise en place. Des tags ont été faits sur les murs.

Un sentiment d'insécurité règne parmi les résidents, certaines personnes n'osent plus rien dire car elles sont alors menacées de représailles.

L'accès aux différents halls se fait normalement avec un badge électronique, mais les jeunes dont les familles résident sur place utilisent celui de leurs parents pour permettre à leurs copains d'entrer.

Des caves ont été forcées par ces jeunes pour prendre des chaises et les utiliser pour s'installer sur place.

Alpes Isère Habitat va mettre en place sur la résidence des Rhodes des rondes nocturnes d'une société de surveillance privée qui intervient déjà pour eux sur d'autres communes. En général deux rondes par semaines avec la possibilité de les faire intervenir pour demander aux jeunes de quitter les espaces communs qu'ils occupent indûment. En cas de refus ils font systématiquement appel à la Gendarmerie.

**Intervention de Mme LAUT-DUTHEIL** : DGS à la Mairie de La Tour du Pin.

Les problèmes liés au quartier des Rhodes sont connus de la Mairie et ont été évoqués lors des réunions de la cellule de veille. Il s'agissait principalement de faits signalés d'une part par les responsables du lycée horticole situé à proximité en bordure de l'Allée Clerget.

De même des courriers de plaintes ayant été adressés également à la sous-préfecture des aménagement extérieurs ont été depuis prévus pour limiter le passage de véhicules deux roues sur la passerelle qui permet de franchir la Bourbre à cet endroit.

Dans le cadre d'une extension de la vidéo protection sur certains quartiers de La Tour du Pin ce lieu est prévu d'être équipé de caméras à l'horizon 2023.



Tous ces aménagements concernent bien sur le quartier et les extérieurs de la résidence des Rhodes.

**Intervention de Mme LE PAPE** : Chargée de prévention à la Mairie de La Tour du Pin.

Elle précise que dans le cadre de son activité elle est à même de contacter les familles de mineurs mis en causes pour les sensibiliser au comportement de leurs enfants.

Elle souhaite également être tenue informée des interventions de la société de surveillance lorsque les vigiles sont amenés à contrôler des jeunes pour de son côté pouvoir mener une action auprès des parents.

**Intervention de M. LIBERATOR** : Chef de la Police municipale à La Tour du Pin.

Il signale que lui-même et son personnel sont intervenus la semaine passée auprès de jeunes se trouvant aux Allées Clerget et près de la résidence des Rhodes en leur recommandant de ne pas gêner les résidents et en leur rappelant les règles à respecter.

Il nous informe que la commune a déjà mis en place pour d'autres secteurs des mesures de Rappel à l'ordre, pour les incivilités et cela en accord avec le Parquet de Bourgoin-Jallieu.

**Intervention du Lieutenant ROUSSEL**: Cdt la Brigade de La Tour du Pin.

Les militaires de son unité sont déjà intervenus dans ce secteur, ils contrôlent systématiquement les individus rencontrés près de la résidence des Rhodes et dans le quartier.

En ce qui concerne les faits de menaces et de dégradations, des procédures sur plaintes des victimes pourront être engagées, si ces dernières veulent bien se manifester et déposer plainte.

### **Les solutions proposées :**

D'un commun accord les participants à cette réunion ont décidé d'agir de la manière suivante.

- Faisant suite à l'identification des jeunes mis en cause, un rappel du règlement d'Alpes Isère Habitat sera fait aux familles impliquées.

- Si cela ne suffit pas la Police municipale mettra en place la procédure de Rappel à l'Ordre par le Maire à l'égard des intéressés et de leurs parents s'il s'avère que ces jeunes sont des mineurs.

- Alpes Isère Habitat va mettre en place les 2 rondes hebdomadaires avec la société de surveillance privée et tiendra informé la chargée de prévention de la Mairie ainsi que la Brigade de La Tour du Pin des rapports effectués par les vigiles.

- La Brigade de Gendarmerie et la Police municipale envisagent des actions dites « coup de poing » sur la résidence afin de contrôler les personnes qui occupent indument les halls et les caves.
- La Police municipale va faire enlever les véhicules épaves qui se trouvent sur l'espace ouvert au public de la résidence afin qu'ils ne soient plus utilisés par les jeunes pour y dissimuler divers produits interdits (alcool, stupéfiants).
- En ce qui concerne les menaces commises la Brigade recevra les plaintes des victimes qui accepteront de le faire. Pour ce qui est des dégradations s'agissant de biens appartenant au bailleur ce dernier agira de même.
- Il est envisagé de mener des actions de préventions également, telle que la réfection des lieux dégradés dans le cadre de chantier « jeunes ». Il peut également être envisagé une action avec un graffeur pour créer sur certains murs une fresque. Ce type de réalisation en d'autres lieux a stoppé les tags sauvages.
- Le service du CCAS de La Tour du Pin ayant les coordonnées d'une stagiaire en médiation sociale, propose à Alpes Isère Habitat de les mettre en relation avec cette dernière pour mener des réunions de concertation avec les habitants de la résidence des Rhodes.

**Fin de la réunion.**

Le coordonnateur du CISPD  
Daniel GIORDANI

